

Envoyé en préfecture le 15/04/2026

Reçu en préfecture le 15/04/2026

Publié le 15/04/2026



ID : 001-200070118-20260414-DEL_26_04_14_11-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 30

Représentés : 3

Absents : 6

L'an deux mille vingt-six, le 14 avril et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 8 avril 2026, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Renaud DUMAY, Président

Étaient présents : Mme Virginie ASPLET, Mme Nathalie BEAUDET, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Jean-Pierre CHAMPION, M. Olivier CHATELAIN, M. Romain COTTEY, Mme Caroline CREMILLIEU, Mme Marie-France CURTIL, Mme Christine DESCOURS, Mme Corinne DUDU, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, M. Paul FERRÉ, M. Jean-Charles GALLO, Mme Catherine GUTIERREZ, Mme Michelle JAMBON, M. Richard LABALME, M. Gilles LATTARD, M. Jean-Michel LUX, M. Dominique MARTIN, M. Lucien MOLINES, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Alain REIGNIER, M. Didier RUTSCHI, M. Denis SAUJOT, M. René SUAREZ, Mme Delphine TRONCI, Mme Anne TURREL, M. Thomas VANNIER,

Étaient absents : M. Laurent AUBERTIN (a donné pouvoir à M. Richard LABALME), Mme Elise AUCLAIR (a donné pouvoir à M. René SUAREZ), Mme Pauline BEGUET, M. Christian BEGUET, M. Gaëtan FAUVAIN, M. Jérémy GONIN (a donné pouvoir à M. Alain REIGNIER),

Secrétaire de séance : Jean-Michel LUX

N°2026/04/14/11 – Représentation de la communauté de communes Val de Saône Centre au sein de l'Etablissement Public Foncier de l'Ain (EPF)

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-21,

Vu l'arrêté préfectoral du 13 février 2025 relatif aux statuts de la communauté de communes,

Vu les statuts et la charte de l'Etablissement public foncier Ain,

Les EPCI de moins de 25 000 habitants disposent de 2 délégués titulaires et de 2 délégués suppléants au sein de l'Assemblée générale de l'EPF.

Parmi ces délégués, il convient également de proposer 1 administrateur titulaire et 1 administrateur suppléant afin de permettre la représentation de la Communauté de Communes au sein du conseil d'administration de l'EPF.

Il est proposé d'élire les représentants de la Communauté de Communes, après appel de candidature.

**Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité, et
Après avoir procédé au vote,**

DECIDE de renoncer au scrutin secret pour cette désignation,

ELIT les délégués de la Communauté de Communes Val de Saône Centre au sein de l'Assemblée Générale de l'EPF :

Délégués Titulaires		Délégués Suppléants	
Jean-Charles GALLO	administrateur	Romain COTTEY	administrateur
Didier RUTSCHI		Alain REIGNIER	

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Montceaux, le 14 avril 2026

Le Président,
Renaud DUMAY